

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1439

9 juin 2012

SOMMAIRE

Automate Invest Holding S.A.	69029	Horacio Pagani Holding S.A.	69034
AXA DBIO S.C.A.	69030	IG2S S.A.	69035
AXA LM Investments S.C.A.	69030	Ikeros S.A.	69028
BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l.	69053	In Globo Consult S.A.	69072
Calderis Finance S.A.	69026	Intergarden S.A.	69035
Codepa S.A., SPF	69030	International Ventures Corporation S.A.	69030
Comcell Investissement S.A.	69026	Jacquemart	69048
Crystal	69049	Jef Financière S.A.	69036
Daura S.A.	69034	Kairos International Sicav	69052
Espirito Santo Financial Group S.A.	69046	LandOcean Investment Co.	69037
Fly Invest S.A.	69027	Latinvest S.A. SPF	69044
Galeria Kaufhof Holding S.à r.l.	69066	L. L. Investment S.A.	69070
G.C. Bau S.à r.l.	69049	Monier Holdings GP S.A.	69061
Generali Immobiliare Asset Management S.à r.l.	69066	Montrose Holding S.A.	69036
Generali Real Estate Luxembourg	69066	Nex-Foto Capital	69044
Gestimma S.A.	69066	Novinvest US S.A.	69026
Global Agrarian Capital S.à r.l.	69066	Pagani Trade Marks S.A.	69045
Globe Invest Holding AG	69069	Piccadilly Major Capital S.à r.l.	69035
G.O. IB - Luxembourg Three Finance S.à r.l.	69053	Pierra Menta Holding S.A.	69028
Grand Canyon Investments S.A.	69049	Pimiento Holding S.A., SPF	69045
GrandVision Luxembourg S.à r.l.	69069	Prescott Investment S.A.	69027
Greenpc S.A.	69029	SEI - South European Investment S.A. ...	69036
Hasten Property Holdings S.à r.l.	69067	Stemel Carinvest S.A.	69046
H Invest S.A.	69027	St Germain Immobilière S.A.	69045
Hiva Holding S.A. SPF	69034	Thunder Holding S.A., SPF	69029
		Villeneuve Investissements S.A.	69028

Novinvest US S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 84.157.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2012 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012058597/10/18.

Calderis Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 155.431.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2012 à 9.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012059879/10/18.

Comcell Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 114.587.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2012 à 19.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012060492/10/18.

Prescott Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 64.442.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2012 à 8.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2008, 2009, 2010 et 2011
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012062339/696/18.

Fly Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 61.406.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2012 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012062340/696/18.

H Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 78.963.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2012 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012064205/10/18.

Villeneuve Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 42.989.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2012 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012064206/10/18.

Pierra Menta Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 77.672.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2012 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012064207/10/18.

Ikaros S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 106.181.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 29 juin 2012 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011 et affectation des résultats,
3. Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065916/755/18.

Greenpc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9011 Ettelbruck, 80, rue de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 161.432.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2012 à 13.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Lecture des rapports de l'Administrateur unique et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31/12/2011;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à l'Administrateur unique et au Commissaire aux Comptes;
5. Remplacement du Commissaire aux comptes en fonction;
6. Divers.

L'Administrateur unique.

Référence de publication: 2012064208/9818/17.

Automate Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 89.771.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 29 juin 2012 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065910/506/17.

Thunder Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 51.162.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une nouvelle

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 29 juin 2012 à 09.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration .

Référence de publication: 2012065928/755/18.

International Ventures Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 26.657.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2012 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065918/795/15.

Codepa S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 25.961.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2012 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065911/506/16.

**AXA DBIO S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. AXA LM Investments S.C.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 149.195.

In the year two thousand and eleven, on the fourth day of April,

before Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of AXA LM Investments S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg of 9 November 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2359 of 3 December 2009 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-149195 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended since that date.

The meeting was declared open at 10.20 a.m. with Mr Mustafa NEZAR, lawyer, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Benoit TASSIGNY, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Christophe DAUM, employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record that:

(i) the agenda of the extraordinary general meeting was as follows:

Agenda

1 To change the name of the Company from AXA LM Investments S.C.A. to AXA DBIO S.C.A.

2 To amend the third paragraph of article 1 of the articles of association of the Company to reflect the change under item 1 above.

3 To acknowledge the change of the name of the general partner of the Company from AXA LM GP S.à r.l. to AXA DBIO GP S.à r.l. and amend the first paragraph of article 1 and first paragraph of article 9 of the articles of association of the Company to reflect such change of name.

4 To acknowledge and accept the resignation of Mr Cyrille Arnoux as member of the supervisory board of the Company, with immediate effect, and to grant him full discharge for the performance of his duties.

5 To appoint Mrs Aline de Saint-Aubert as new member of the supervisory board of the Company in replacement of Mr Cyrille Arnoux, with immediate effect, and until the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2017.

6 To confer all and any powers to the general partner of the Company to implement the foregoing items of the agenda.

7 Miscellaneous.

(ii) the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed;

(iii) the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed;

(iv) the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened it results from said attendance list that out of the thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) class A share and one (1) class B share, thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) class A shares and one (1) class B share, were duly represented at the meeting and therefore;

(v) the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda;

(vi) the extraordinary general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolved to change the name of the Company from “AXA LM Investments S.C.A.” to “AXA DBIO S.C.A.”.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the extraordinary general meeting of shareholders resolved to amend the third paragraph of article 1 of the Company’s articles of association which shall from now on read as follows:

“ **Art. 1.** The Company will exist under the name of “AXA DBIO S.C.A.”

Third resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolved to acknowledge the change of the name of the general partner of the Company from AXA LM GP S.à r.l. to AXA DBIO GP S.à r.l.

As a consequence, the extraordinary general meeting of shareholders resolved to amend:

- the first paragraph of article 1 of the Company’s articles of association which shall from now on read as follows:

“ **Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among AXA DBIO GP S.à r.l., as unlimited partner (associé commandité) and the limited shareholder(s) (actionnaires commanditaire(s)) a company (the “Company”) in the form of a partnership limited by shares (“société en commandite par actions”) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg (the “Laws”) and by the present articles of incorporation (the “Articles of incorporation”).”

- the first paragraph of article 9 of the Company’s articles of association which shall from now on read as follows:

“ **Art. 9. Management.** The Company shall be managed by “AXA DBIO GP S.à r.l.” the (“Manager”), in its capacity as unlimited partner and holder of Class B Shares of the Company.”

Fourth resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolved to acknowledge and accept the resignation of Mr Cyrille Arnoux as member of the supervisory board of the Company, with immediate effect, and resolved to grant full discharge to him for the performance of his duties as far as legally possible.

Fifth resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolved to appoint Mrs Aline de Saint-Aubert, employee, born on 18 October 1979 in Paris (France) with professional address at 40, rue du Colisée, F-75008 Paris, France, as member of the supervisory board of the Company with immediate effect and until the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2017.

Sixth resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolved to confer all and any powers to the general partner to implement the foregoing resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company by reason of the present deed are estimated at one thousand euro (EUR 1,000.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 10.30 a.m..

The undersigned notary, who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatrième jour du mois d'avril,

par-devant nous Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de AXA LM Investments S.C.A., une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem en date du 9 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2359 du 3 décembre 2009 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B-149195 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 10.20 heures sous la présidence de Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Christophe DAUM, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter que:

(i) l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Changer la dénomination de la Société de AXA LM Investments S.C.A. pour AXA DBIO S.C.A.

2 Modifier en conséquence le troisième paragraphe de l'article 1 des statuts de la Société pour refléter le changement au titre du point 1 qui précède.

3 Prendre acte du changement de dénomination du gérant de la Société de AXA LM GP S.à r.l. pour AXA DBIO GP S.à r.l. et modifier le premier paragraphe de l'article 9 des statuts de la Société pour refléter ce changement de dénomination.

4 Prendre acte et accepter la démission de M. Cyrille Arnoux en tant que membre du conseil de surveillance de la Société, avec effet immédiat, et donner à celui-ci entière décharge, dans la mesure permise par la loi, pour l'exécution de ses fonctions.

5 Nommer Mme Aline de Saint-Aubert en tant que nouveau membre du conseil de surveillance de la Société en remplacement de M. Cyrille Arnoux, avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2017.

6 Déléguer les pouvoirs les plus étendus au gérant de la Société pour mettre en oeuvre des points précédents de l'ordre du jour.

7 Divers.

(ii) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement;

(iii) les procurations des actionnaires représentés, signées par les mandataires, les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte;

(iv) l'intégralité du capital social est représenté à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués, il résulte de ladite liste de présence que des trente mille neuf cent quatre vingt dix-neuf

(30.999) actions de catégorie A et une (1) action de catégorie B, trente mille neuf cent quatre vingt dix-neuf (30.999) actions de catégorie A et une (1) action de catégorie B sont dûment représentées à l'assemblée et par conséquent;

(v) l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour;

(vi) l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier la dénomination de la Société de «AXA LM Investments S.C.A.» pour «AXA DBIO S.C.A.».

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier le troisième paragraphe de l'article 1 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . La Société adopte la dénomination de «AXA DBIO S.C.A.».

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de prendre acte du changement de nom de l'associé gérant de la Société de «AXA LM GP S.à r.l.» pour «AXA DBIO GP S.à r.l.».

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier:

- le premier paragraphe de l'article 1 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1^{er} . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes entre AXA DBIO GP S.à r.l., associé commandité, et les actionnaires commanditaires fondateurs, et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).»

- le premier paragraphe de l'article 9 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 9. Gestion.** La Société est gérée par «AXA DBIO GP S.à r.l.» (le «Gérant») en sa qualité de seul associé commandité et détenteur d'Actions de Catégorie B de la Société.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de prendre acte et d'accepter la démission de M. Cyrille Arnoux en tant que membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat, et d'accorder à celui-ci entière décharge, dans la mesure permise par la loi, pour l'exécution de ses fonctions.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de nommer Mme Aline de Saint-Aubert, employée, née le 18 octobre 1979 à Paris (France) ayant son adresse professionnelle au 40, rue du Colisée, F-75008 Paris, France, en tant que membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2017.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de déléguer les pouvoirs les plus étendus au gérant de la Société pour mettre en œuvre des résolutions précédentes.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 10.30 heures.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. NEZAR, B. TASSIGNY, C. DAUM, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 avril 2012. Relation: LAC/2012/16205. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2012.

Référence de publication: 2012053044/184.

(120074378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Daura S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 71.514.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *29 juin 2012* à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065912/506/17.

Hiva Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 45.452.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement en date du *29 juin 2012* à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065913/506/16.

Horacio Pagani Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 142.256.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *28 juin 2012* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065914/506/16.

IG2S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 137.221.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 29 juin 2012 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065915/506/16.

Intergarden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 78.031.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2012 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion de l'administrateur unique et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge à l'administrateur unique et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

L'Administrateur unique.

Référence de publication: 2012065917/506/17.

Piccadilly Major Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 129.632.

L'adresse des gérants suivants a été modifiée comme suit:

- Monsieur Wayne Fitzgerald, gérant de catégorie A, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Costas Constantinides, gérant de catégorie A, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Philip Gittins, gérant de catégorie B, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Russel Perchard, gérant de catégorie B, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait au Luxembourg, le 11 mai 2012.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012055840/22.

(120078170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2012.

Jef Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 50.124.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le mardi 5 juin 2012 à 11.00 heures n'ayant pu délibérer sur la décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société, faute de quorum de présence,

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra lundi *16 juillet 2012* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065919/755/17.

SEI - South European Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.198.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *29 juin 2012* à 17:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065925/795/15.

Montrose Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 105.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *29 juin 2012* à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065921/506/17.

LandOcean Investment Co., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.563.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve on the twenty-ninth of March.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

LandOcean Energy Services Co., Ltd. a corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the People's Republic of China, having its registered office at 7/F, A-2 Building, Silicon Valley Bright City, No. 1 of Nongda South Road, Haidian District, Beijing, China, and affiliation number 110108008084949,

here represented by Mr. Régis Galiotto, notary's clerk with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given on March 27th, 2012.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. Corporate form

There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 13 the exceptional rules applying to one shareholder companies.

Art. 2. Corporate purpose

The corporate purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

Art. 3. Duration

The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination

The Company will have the denomination «LANDOCEAN INVESTMENT CO.».

Art. 5. Registered office

The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares

6.1 Subscribed share capital

The share capital of the Company amounts to twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400) represented by twelve thousand four hundred (12,400) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up. In addition to the share capital, there may be set up a share premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said share premium account is at the free disposal of the shareholder(s).

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a sole shareholder company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and

200-2, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 Profit participation

Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

6.6 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

Art. 7. Management

7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A and of manager(s) of category B.

Upon the appointment of any manager, other than a sole manager, that manager shall be designated by the shareholder(s) as a category A manager or a category B manager.

If at a time when there is a sole manager, a further manager is appointed, the shareholder(s) shall, at a such time, in addition to designating the new managers as category A manager or category B manager, also designate the existing manager, to the extend not already categorised, as a category A manager or a category B manager.

The manager(s) need(s) not to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and may be dismissed ad nutum by the shareholder(s) of the Company.

7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of a manager of category A and a manager of category B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.4 Procedures

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of managers of category A and managers of category B is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting; such majority shall include the vote of at least one category A manager and the vote of at least one category B manager. The managers shall designate among them a Chairman at the beginning of each board meeting. The Chairman has the casting vote in the event of a tied vote.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing either in writing or by fax or e-mail another manager of the same category as proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting

The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 30th day of the month of April at 10 a.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

Art. 10. Audit

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts

The Company's accounting year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year, with the exception of the first year which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2012.

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

Art. 12. Distribution of profits

The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends, including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company's expenses. The amount to be distributed may not exceed total profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, LANDOCEAN ENERGY SERVICES CO., LTD., aforementioned declared to subscribe the entire share capital represented by twelve thousand four hundred (12,400) shares of one Euro (EUR 1.-) each.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400) is at the disposal of the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

1. The Company will be managed by the following managers:

Category A managers:

- Mr. Jun Liu, born on December 9, 1963, in Xinjiang, China and residing professionally at 7/F, A-2 Building, Silicon Valley Bright City, No.1 of Nongda South Road, Haidian District, Beijing, China
- Ms. Juan Wang, born on January 16, 1982, in Gansu, China and residing professionally at 7/F, A-2 Building, Silicon Valley Bright City, No.1 of Nongda South Road, Haidian District, Beijing, China

Category B managers:

- Mr. Robert van 't Hoeft, born on January 13, 1958 in Schiedam, The Netherlands and residing professionally at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg
- Mr. Jacob Mudde, born on October 14, 1969 in Rotterdam, The Netherlands and residing professionally at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

2. The registered office of the Company shall be established at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

3. ERNST & YOUNG S.A., having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-duchy of Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, under number B 47.771 is appointed statutory auditor.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède :

L'an deux mille douze, le vingt-neuf mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

LandOcean Energy Services Co., Ltd., une société soumise au droit de la République Populaire de Chine, ayant son siège social au 7/F, A-2 Building, Silicon Valley Bright City, No.1 of Nongda South Road, Haidian District, Beijing, China, inscrite sous le matricule 110108008084949,

ici représentée par Mr. Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 mars 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec les autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1^{er} . Forme sociale

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 13, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social

L'objet de la Société consiste en la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations.

La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, et procéder à l'émission d'obligations, sans offre publique, qui pourront être convertibles, et à l'émission de titres d'emprunt.

D'une manière générale, elle pourra prêter assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination

La Société aura la dénomination «LANDOCEAN INVESTMENT CO.».

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché du Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400) représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées. En complément du au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de ou des Associé(s).

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.6 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Gérance

7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composé de gérant(s) de catégorie A et de catégorie B.

Dès sa nomination, tout gérant autre que le gérant unique devra être désigné par l'associé unique ou les associés comme étant gérant de catégorie A ou de catégorie B.

Si la Société ne compte qu'un seul gérant au moment où un second gérant est nommé, l'associé unique ou les associés, devra/ont en plus d'indiquer la catégorie à laquelle appartient ce nouveau gérant, indiquer celle du gérant existant, au cas où celui-ci n'aurait pas déjà été catégorisé comme gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B.

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptibles d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.4 Procédures

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion; cette majorité doit inclure la voix d'au moins un gérant de catégorie A et celle d'au moins un gérant de catégorie B. Les gérants désignent parmi eux un Président au début de chaque réunion. Le Président a une voix prépondérante en cas de partage des voix.

Tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance en nommant par écrit, fax ou e-mail un autre gérant de même catégorie comme son représentant.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société

Art. 8. Assemblée générale des associés

L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la

convocation de l'assemblée, le 30^e jour du mois d'avril à 10 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant.

Art. 10. Vérification des comptes

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels

L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année, à l'exception de la première année qui débute à la date de la formation de la Société et se termine le 31 décembre 2012.

A la fin de chaque exercice social, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits

Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à/aux associé(s) en proportion de sa/leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. Chaque gérant peut, de manière discrétionnaire, demander que ce bilan intérimaire soit revu par un réviseur d'entreprises aux frais de la Société. Le montant distribué ne doit pas excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi

Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Souscription - Libération

Les Statuts ainsi établis, LANDOCEAN ENERGY SERVICES CO., LTD., susnommée, déclare souscrire l'entièreté du capital social représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille quatre cents Euros (1.400,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1. La Société est administrée par les gérants suivants:

Gérants de catégorie A:

- M. Jun Liu, né le 9 décembre 1963, à Xinjiang, Chine et demeurant professionnellement au 7/F, A-2 Building, Silicon Valley Bright City, No.1 of Nongda South Road, Haidian District, Beijing, Chine.

- Mme. Juan Wang, né le 16 janvier 1982, à Gansu, Chine et demeurant professionnellement au 7/F, A-2 Building, Silicon Valley Bright City, No. 1 of Nongda South Road, Haidian District, Beijing, Chine.

Gérants de catégorie B:

- M. Robert van 't Hoef, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, et demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

- M. Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969, à Rotterdam, Pays-Bas, et demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

3. ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 47.771 est appelée aux fonctions de commissaire.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que les comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête desdits comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 avril 2012. Relation: LAC/2012/15812. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Releveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 mai 2012.

Référence de publication: 2012052719/403.

(120073299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2012.

Latinvest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 82.204.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *28 juin 2012* à 10 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion de l'administrateur unique et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge à l'administrateur unique et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

L'Administrateur unique.

Référence de publication: 2012065920/506/16.

Nex-Foto Capital, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 52.196.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement en date du *29 juin 2012* à 10 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport intermédiaire du liquidateur
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturant au 31 décembre 2011; affectation du résultat

3. Divers

Le Liquidateur.

Référence de publication: 2012065922/506/14.

Pagani Trade Marks S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 142.251.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2012 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065923/506/16.

Pimiento Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 84.783.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 29 juin 2012 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065924/506/17.

St Germain Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 58.725.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement en date du 29 juin 2012 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065927/506/17.

Stemel Carinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 80.264.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2012 à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012065926/795/15.

Espirito Santo Financial Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21/25, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 22.232.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth of April.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Me Laurent Schummer, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg,

acting as special attorney in fact of the Board of Directors of ESPÍRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 21/25 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Marc ELTER, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 28 November 1984, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2 of 3 January 1985, registered with Luxembourg Register of Commerce and Companies, under the number B 22.232, the articles of incorporation of which have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary on 19 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1030 dated 23 April 2012 (the "Company")

by virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the Board of Directors of the Company on 20 April 2012, a copy of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed.

The said appearing person has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That pursuant to Article 5 of the Company's articles of incorporation (the "Articles of Incorporation"), the authorized capital of the Company has been fixed at two billion euro (EUR 2,000,000,000.-), represented by two billion (2,000,000,000.-) shares without par value, of which one hundred five million thirty-four thousand five hundred twenty-two (105,034,522.-) shares without par value have been issued, subscribed and fully paid in, representing an issued share capital of one hundred five million thirtyfour thousand five hundred twenty-two euro (EUR 105,034,522.-).

II. That the Company's board of directors, in its meeting of 20 April 2012 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to the Articles of Incorporation, has decided to increase the Company's share capital by an amount of up to five hundred million euro (EUR 500,000,000.-) by the creation of new shares of no par value, and to cancel the preferential subscription rights of the Company's existing shareholders to subscribe for the new shares.

III. That Mrs Teresa de Souza, acting in her capacity as special attorney in fact according to the authority granted to her pursuant to the resolutions of the board of directors of the Company dated 20 April 2012, acknowledged and decided, in a first decision dated 23 April 2012, a copy of which shall remain attached to the present deed, to set the actual number of new shares with no par value to be issued, sold and allotted by the Company at one hundred two million forty thousand eight hundred sixteen (102,040,816), and to set the actual price of issued shares with no par value at four euro and ninety cents (EUR 4.90) per share.

IV. That Mrs Teresa de Souza, in her second decision dated 26 April 2012, confirmed receipt of subscription monies for the one hundred two million forty thousand eight hundred sixteen (102,040,816) new shares in the aggregate amount of four hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight euro and forty cents (EUR 499,999,998.40), of which an amount of three hundred ninety-seven million nine hundred fifty-nine thousand one hundred eighty-two euro and forty cents (EUR 397,959,182.40) shall be allocated to the share premium, and that evidence of such subscription in cash has been provided to the undersigned notary.

V. That as a consequence of the above mentioned issue of shares, with effect as of 26 April 2012, paragraph one of Article 5 of the Articles of Incorporation is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Subscribed capital, Authorised capital.** The authorised capital is fixed at two billion euro (EUR 2,000,000,000.), represented by two billion (2,000,000,000.-) shares without par value, of which two hundred seven million seventy-five thousand three hundred thirty-eight (207,075,338.-) shares without par value have been issued, subscribed and fully paid in, representing an issued share capital of two hundred seven million seventy-five thousand three hundred thirty-eight euro (EUR 207,075,338.-)."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 6,800.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Me Laurent Schummer, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

agissant comme mandataire spécial du conseil d'Administration d'ESPÉRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 21/25 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Marc ELTER, notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 28 novembre 1984, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2 du 3 janvier 1985 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 22232, lesdits statuts ayant été amendés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 19 décembre 2011 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1030 du 23 avril 2012 (la "Société"),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 20 avril 2012, une copie desdites résolutions, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les déclarations et constatations suivantes:

I. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts»), le capital autorisé de la Société a été fixé à deux milliards d'euros (EUR 2.000.000.000,-), représenté par deux milliards (2.000.000.000) d'actions sans valeur nominale, dont cent cinq millions trente-quatre mille cinq cent vingt-deux (105.034.522) actions sans valeur nominale ont été émises, souscrites et entièrement libérées, représentant un capital émis de cent cinq millions trente-quatre mille cinq cent vingt-deux euros (EUR 105.034.522,-).

II. Que le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion en date du 20 avril 2012 et conformément au pouvoir qui lui a été conféré en vertu des Statuts, a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cents millions d'euros (EUR 500.000.000,-) par la création de nouvelles actions sans valeur nominale et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants de la Société pour la souscription des nouvelles actions.

III. Que Mme Teresa de Souza, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la Société conformément au pouvoir qui lui a été conféré par résolutions du conseil d'administration du 20 avril 2012, a constaté et décidé, dans une première décision en date du 23 avril 2012, dont une copie restera annexée au présent acte, de fixer le nombre de nouvelles actions qui doivent être émises, offertes et allouées par la Société à cent deux millions quarante mille huit cent seize (102.040.816), et de fixer le montant de la souscription des nouvelles actions à émettre sans valeur nominale à quatre euros et quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90).

IV. Que Mme Teresa de Souza, dans une deuxième décision en date du 26 avril 2012, a confirmé la réception des fonds pour la souscription des cent deux millions quarante mille huit cent seize (102.040.816) actions d'un montant total de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf-mille neuf-cent-quatre-vingt-dix-huit euros et quarante cents (EUR 499.999.998,40), dont un montant de trois-cent-quatre-vingt-dix-sept millions neuf-cent-cinquante-neuf mille cent-quatre-vingt-deux euros et quarante cents (EUR 397.959.182,40) sera alloué à la prime d'émission et que la preuve de ladite souscription en numéraire a été apportée au notaire soussigné.

V. Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit avec effet le 26 avril 2012, l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5 Capital social et Capital autorisé.** Le capital social est fixé à deux milliards d'euros (EUR 2.000.000.000,-), représenté par deux milliards (2.000.000.000) d'actions sans valeur nominale, dont deux cent sept millions soixante-quinze mille trois cent trente-huit (207.075.338) actions sans valeur nominale ont été émises, souscrites et entièrement libérées, représentant un capital émis de deux cent sept millions soixante-quinze mille trois cent trente-huit euros (EUR 207.075.338).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges toute nature payable par la Société suite en raison du présent acte sont estimés à 6.800,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: Laurent SCHUMMER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2012. Relation GRE/2012/1502. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 mai 2012.

Référence de publication: 2012053189/119.

(120074011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Jacquemart, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, rue Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 13.533.

Extrait de publication de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2012.

Roger Wickler Holding AG, la société anonyme existant et gouvernée par les lois de la Belgique, ayant son siège social à B-2022 Sankt-Vith, 79A, Luxemburger Strasse, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Sociétés – Registre des Personnes Morales sous le numéro 0870.212.734, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Roger WICKLER, demeurant à D-50968 Köln, Pferdengessstraße, 21.

Laquelle comparante a, par son représentant, déclaré que:

- que la société à responsabilité limitée "Jacquemart", avec siège social à L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbrück, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, numéro 13.533,

- que le capital social est fixé à un million d'Euros (1.000.000.- EUR), représenté par cinq mille (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de deux cents Euros (200,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- que la comparante est la seule et unique associée de ladite société et qu'elle s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et a pris, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Jean-Marc TURPING de sa fonction de gérant et Gérant-Délégué.

Deuxième résolution

L'associé unique nomme pour une durée indéterminée aux fonction de gérant et Gérant-Délégué Monsieur René HAMEL, gérant, né à Eupen le 4 septembre 1969, demeurant à L-3348 Leudelange, 35, rue des Champs.

Troisième résolution

L'associé unique confirme pour une durée indéterminée à la fonction de Gérant-Président Monsieur Roger WICKLER, Gérant-Président, né à Malmédy, le 16 mai 1976, demeurant à D-50968 Köln, Pferdengessstraße, 21.

Quatrième résolution

L'associé unique fixe le pouvoir de signature du Gérant, Gérant-Président et du Gérant-Délégué comme suit:

Pour la représentation de la société, la signature conjointe de deux gérants, d'un gérant et d'un fondé de pouvoirs, ou de deux fondés de pouvoirs est requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Roger WICKLER.

Référence de publication: 2012057130/33.

(120079913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

G.C. Bau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 41, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 139.520.

Der Jahresabschluss zum 31.12.2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, den 08.05.2012.

Référence de publication: 2012053214/10.

(120074951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Grand Canyon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.933.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012053239/12.

(120074373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Crystal, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 113.967.

In the year two thousand and twelve, on the second day of the month of April.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of Crystal, a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) (the RCS) under the number B 113.967 (the Company). The Company has been incorporated on December 13, 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on April 28, 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 851 page 40819. The articles of association of the Company have not yet been amended.

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, residing in Luxembourg (the Chairman), who appoints Blanca Luevano, residing in Luxembourg as secretary (the Secretary).

The Meeting appoints Audrey Jarreton, residing professionally in Luxembourg, as scrutineer (the Scrutineer); (the Chairman, the Secretary and Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The Shareholders present and/or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the Shareholders present, the proxy holder(s) of the Shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary.

The proxies from the Shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that twenty-five thousand two hundred (25,200) ordinary shares, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, representing the entirety of the voting share capital of the Company in an amount of twenty-five thousand two hundred Pounds Sterling (GBP 25,200.-), are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.
 2. Acknowledgement of the interim balance sheet of the Company dated as of April 2, 2012.
 3. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).
 4. Appointment of Grant Thornton Lux Audit S.A., as liquidator (liquidateur) in relation to the voluntary liquidation (liquidation volontaire) of the Company (the Liquidator).
 5. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company.
 6. Instructing the Liquidator to realize, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all outstanding debts of the Company.
 7. Compensation of the Liquidator.
 8. Discharge (quitus) to the members of the board of directors of the Company and the statutory auditor for the performance of their respective mandates from the date of their respective appointment to the date of the Meeting.
 9. Miscellaneous.
- III. That the Shareholders have unanimously taken the following resolutions:

First Resolution:

The entirety of the corporate share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance to the Meeting.

Second Resolution:

The Meeting resolves to acknowledge the interim balance sheet of the Company dated as of April 2, 2012.

Third Resolution:

The Meeting resolves to dissolve and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Fourth Resolution:

The Meeting resolves to appoint Grant Thornton Lux Audit S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 83, Pafbruch, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, as liquidator in relation to the voluntary liquidation of the Company. The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets of the Company under his sole signature for the performance of his duties.

Fifth Resolution:

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Shareholders. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders in accordance with article 148 of the Law.

Sixth Resolution:

The Meeting resolves to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all outstanding debts of the Company.

Seventh Resolution:

The Meeting resolves that the Liquidator will be entitled to a specific compensation amounting up to EUR 1,725.-

Eighth Resolution:

The Meeting resolves to grant discharge (quitus) to the members of the board of directors of the Company and the statutory auditor for the performance of their respective mandates from the date of their respective appointments to the date of the Meeting.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euros (1,400.-EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxy holder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by its surname, name, civil status and residence, the said proxy holder of the appearing parties signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le deuxième jour avril,

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires (les Actionnaires) de Crystal, une société anonyme organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 412F, route d'Esch, L1030 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 113.967 (la Société). La Société a été constituée le 13 décembre 2005 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié le 28 avril 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 851 page 40819. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas encore été modifiés.

L'Assemblée est présidée par Régis Galiotto, résidant à Luxembourg (le Président), qui nomme Blanca Luevano, de résidence à Luxembourg en tant que secrétaire (le Secrétaire).

L'Assemblée nomme Audrey Jarretton, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en tant que scrutateur (le Scrutateur); (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituant le Bureau de l'Assemblée).

Les Actionnaires présents et/ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par les Actionnaires présents, le(s) mandataire(s) des Actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire.

Les procurations des Actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procès-verbal après avoir été signées par toutes les parties.

Le Bureau ayant été ainsi formé, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. Il ressort d'une liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que vingt-cinq mille deux cents (25.200) actions ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social votant de la Société d'un montant de vingt-cinq mille deux cents Livres Sterling (GBP 25.200,-) sont dûment représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Prise d'acte du bilan intérimaire de la Société daté du 02 avril 2012.
3. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).
4. Nomination de Grant Thornton Lux Audit S.A., en tant que liquidateur en ce qui concerne la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur).
5. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de liquidation de la Société.
6. Donner l'instruction au Liquidateur de réaliser, sur les meilleures conditions possibles et pour le meilleur résultat possible, tous les actifs de la Société et de payer toutes les dettes de la Société.
7. Rémunération du liquidateur.
8. Décharge (quitus) aux membres du conseil d'administration de la Société et le commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats respectifs à partir de la date de leur nomination respective jusqu'à la date de l'Assemblée.
9. Divers.

III. Les Actionnaires ont unanimement pris les résolutions suivantes:

Première Résolution:

L'entière du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux convocations, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, lequel leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième Résolution:

L'Assemblée décide de reconnaître le bilan intérimaire de la Société daté au 02 avril 2012.

Troisième Résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation volontaire.

Quatrième Résolution:

L'Assemblée décide de nommer Grant Thornton Lux Audit SA, une société anonyme, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, Grand Duché de Luxembourg,

en tant que liquidateur en relation avec la liquidation volontaire de la Société. Le Liquidateur est autorisé à faire tout ce qui est nécessaire pour la liquidation de la Société et la cession des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exercice de ses fonctions.

Cinquième Résolution:

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs énoncés dans les articles 144 et suivants de la loi Luxembourgeoise datée du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur sera autorisé à passer tous actes et effectuer toutes les opérations, y compris ceux visés à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable des Actionnaires. Le Liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux Actionnaires conformément à l'article 148 de la Loi.

Sixième Résolution:

L'Assemblée décide de donner instruction au Liquidateur de réaliser, sur les meilleures conditions possibles et pour le meilleur résultat possible, tous les actifs de la Société et de payer toutes les dettes de la Société.

Septième Résolution:

L'Assemblée décide que le Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique pour un montant pouvant aller jusqu'à EUR 1.725,-.

Huitième Résolution:

L'Assemblée décide de donner décharge (quitus) aux membres du conseil d'administration de la Société et le commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs à la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de l'Assemblée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de mille quatre cents Euros (1.400.-EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au représentant des parties comparantes, connues du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuels, état civil et demeure, ledit représentant des parties comparantes a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, A. JARRETON, B. LUEVANO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 avril 2012. Relation: LAC/2012/16642. Reçu douze euros (12.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 mai 2012.

Référence de publication: 2012053090/173.

(120073989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Kairos International Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 119.723.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 10 avril 2012 à 15h

Résolution 5:

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs suivants:

- Alberto Bianchi, président
- Francis Joseph Lunn, administrateur
- Benoni Dufour, administrateur
- Alessandro Denini, administrateur
- Gianluca Serra, administrateur

pour un terme venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Résolution 6:

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises, Deloitte Audit (anciennement Deloitte S.A.), pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2012055177/21.

(120076835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2012.

G.O. IB - Luxembourg Three Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 avril 2012.

Référence de publication: 2012053215/10.

(120074271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.024.827,12.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 146.948.

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth day of the month of April.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée with registered office at L-2440 Luxembourg, 63, rue Rollingergrund, incorporated by deed of notary Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 30th June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") n° 1443 dated 27th July 2009. The articles of the Company have been amended for the last time on 5th October 2011 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial number 2911 of 29th November 2011.

The meeting was presided by Me Susanne Goldacker, avocat à la cour, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Claire Braun, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, which will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all three hundred ninety million seven hundred ten thousand five hundred sixty-two (390,710,562) shares of different classes (and categories) in issue in the Company were represented at the general meeting and all the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

II. The agenda of the meeting is as follows (all items to be passed as a sole resolution):

(A) Increase of the issued share capital of the Company by sixty thousand thirty-seven Euro and ninety six Euro cents (EUR 60,037.96) to three million nine hundred sixty-seven thousand one hundred forty-three Euro and fifty-eight Euro cents (EUR 3,967,143.58) and issue of six million three thousand seven hundred ninety-six (6,003,796) shares of a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each in the classes and categories as set forth below to KKR Forte (Cayman) L.P. for a total issue price of six million eight hundred eighty-five thousand Euro (EUR 6,885,000) against contribution in cash; subscription to and payment of, the shares to be issued within the capital increase; allocation of an amount equal to the nominal value of the shares issued to the share capital account of the Company and the balance to the freely distributable share premium:

Class	Category	Number of shares
A	A-O	116,523
B	B-O	116,523
C	C-O	116,523

D	D-O	116,523
E	E-O	116,524
F	F-O	116,524
G	G-O	116,524
H	H-O	116,524
I	I-O	116,524
J	J-O	116,524
/	Total Ordinary	1,165,236
A	A-PK	483,856
B	B-PK	483,856
C	C-PK	483,856
D	D-PK	483,856
E	E-PK	483,856
F	F-PK	483,856
G	G-PK	483,856
H	H-PK	483,856
I	I-PK	483,856
J	J-PK	483,856
/	Total Preferred	4,838,560
/	Total Shares	6,003,796

(B) Increase of the issued share capital of the Company by fifty seven thousand six hundred and eighty three Euro and fifty four Euro cents (EUR 57,683.54) to four million twenty four thousand eight hundred twenty seven Euro and twelve Euro cents (EUR 4,024,827.12) and issue of five million seven hundred sixty eight thousand three hundred and fifty four (5,768,354) shares of a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each in the classes and categories as set forth below to Bertelsmann Investments Luxembourg S.ar.l. ("Bertelsmann") for a total issue price of six million six hundred fifteen thousand Euro (EUR 6,615,000) by the conversion of a total of five million seven hundred sixty eight thousand three hundred fifty four (5,768,354) convertible notes (obligations convertibles) of different series at a ratio of one to one at the relevant issue price of such convertible notes (obligations convertibles) for a total amount of six million six hundred fifteen thousand Euro (EUR 6,615,000), subscription to and payment of, the shares to be issued within the capital increase; allocation of an amount equal to the nominal value of the shares issued to the share capital account of the Company and the balance to the freely distributable share premium:

Ordinary Shares subscription- the conversion of convertible notes (obligations convertibles):

Subscriber	Category of Ordinary Shares	Number of shares	Consideration (number of converted notes and issue price of converted notes (rounded))
Bertelsmann	A-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	B-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	C-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	D-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	E-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	F-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	G-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	H-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	I-O	111,954	111,954 / EUR177,510.09
Bertelsmann	J-O	111,955	111,955 / EUR177,511.67
TOTAL Ordinary		1,119,541	1,119,541 / EUR1,775,102.47

Preferred Shares subscription- the conversion of convertible preferred equity notes (obligations convertibles):

Subscriber	Category of Preferred Shares	Number of shares	Consideration (cash contribution or number of converted notes and issue price of converted notes)
Bertelsmann	A-PB	464,881	464,881/EUR483,989.53
Bertelsmann	B-PB	464,881	464,881/EUR483,989.53
Bertelsmann	C-PB	464,881	464,881/EUR483,989.53
Bertelsmann	D-PB	464,881	464,881/EUR483,989.53

Bertelsmann	E-PB	464,881	464,881/EUR483,989.53
Bertelsmann	F-PB	464,881	464,881/EUR483,989.53
Bertelsmann	G-PB	464,881	464,881/EUR483,989.53
Bertelsmann	H-PB	464,882	464,882/EUR483,990.57
Bertelsmann	I-PB	464,882	464,882/EUR483,990.57
Bertelsmann	J-PB	464,882	464,882/EUR483,990.57
TOTAL Preferred		4,648,813	4,648,813/EUR4,839,898.46
TOTAL Shares		5,768,354	

(C) Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company to take into account the increase of the issued share capital and issue of shares to read as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at four million twenty four thousand eight hundred twenty-seven Euro and twelve Euro cents (EUR 4,024,827.12) represented by four hundred two million four hundred eighty two thousand seven hundred twelve (402,482,712) Shares of Class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J (each Class of Shares subdivided into one Ordinary Category and three Preferred Categories as set forth below) of a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation, as follows:

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred sixty five (40,248,265) Class A Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty (8,236,330) Category A-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred forty eight (15,251,148) Category A-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-five (15,873,645) Category A-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty-two (887,142) Category A-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred sixty six (40,248,266) Class B Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty (8,236,330) Category B-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred forty nine (15,251,149) Category B-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-five (15,873,645) Category B-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty-two (887,142) Category B-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred sixty seven (40,248,267) Class C Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-one (8,236,331) Category C-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred forty nine (15,251,149) Category C-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-five (15,873,645) Category C-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty-two (887,142) Category C-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred sixty eight (40,248,268) Class D Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-one (8,236,331) Category D-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred forty nine (15,251,149) Category D-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-six (15,873,646) Category D-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty-two (887,142) Category D-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred seventy four (40,248,274) Class E Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-four (8,236,334) Category E-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred fifty one (15,251,151) Category E-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-seven (15,873,647) Category E-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty-two (887,142) Category E-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred seventy four (40,248,274) Class F Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-four (8,236,334) Category F-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred fifty one (15,251,151) Category F-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-seven (15,873,647) Category F-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty-two (887,142) Category F-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred seventy five (40,248,275) Class G Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-six (8,236,336) Category G-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred fifty one (15,251,151) Category G-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-seven (15,873,647) Category G-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty-one (887,141) Category G-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred seventy four (40,248,274) Class H Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-five (8,236,335) Category H-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred fifty two (15,251,152) Category H-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-seven (15,873,647) Category H-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty (887,140) Category H-PCI Shares;

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred seventy six (40,248,276) Class I Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-seven (8,236,337) Category I-O Shares, fifteen million two

hundred fifty-one thousand one hundred fifty two (15,251,152) Category I-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-seven (15,873,647) Category I-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and forty (887,140) Category I-PCI Shares; and

- forty million two hundred forty eight thousand two hundred seventy three (40,248,273) Class J Shares divided into eight million two hundred thirty-six thousand three hundred thirty-seven (8,236,337) Category J-O Shares, fifteen million two hundred fifty-one thousand one hundred fifty one (15,251,151) Category J-PB Shares, fifteen million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and forty-six (15,873,646) Category J-PK Shares and eight hundred and eighty-seven thousand one hundred and thirty-nine (887,139) Category J-PCI Shares.

(D) Amendment of article 20 by amending the following definitions:

Compound B Date	Means with respect to the B Preferred Right (i) for the Preferred B Fixed Amount I, 30 th September of each year after the Return Start B Date I, (ii) for the Preferred B Fixed Amount II, 30 th July of each year after the Return Start B Date II, (iii) for the Preferred B Fixed Amount III, 16 February of each year after the Return Start B Date III and (iv) for the Preferred B Fixed Amount IV, 19 April each year after the Return Start B Date IV.
Compound K Date	Means with respect to the K Preferred Right (i) for the Preferred K Fixed Amount I, 30 th September of each year after the Return Start K Date I, (ii) for the Preferred K Fixed Amount II, 26 th April of each year after the Return Start K Date II, (iii) for the Preferred K Fixed Amount III, 16 February of each year after the Return Start K Date III and (iv) for the Preferred K Fixed Amount IV, 19 April of each year after the Return Start K Date IV.
Preferred B Fixed Amount	Means for the period (i) from (and including) 30 th September 2009 to (but excluding) 30 th July 2010, thirty nine million four thousand eight hundred sixteen Euro and forty Euro cents (€ 39,004,816.40), (ii) from (and including) 30 th July 2010 to (but excluding) 16 February 2011, seventy-seven million four hundred thirty six thousand one hundred eighty-nine Euro and twenty Euro cents (€77,436,189.20), (iii) from (and including) 16 February 2011 to (but excluding) 19 April 2012, one hundred and two million seven hundred and forty two thousand eight hundred and forty four Euro seventy seven Euro cents (€102,742,844.77) and (iv) from (and including) 19 April 2012 one hundred and seven million five hundred eighty two thousand seven hundred forty three Euro and twenty three Euro cents (€107,582,743.23)
Preferred K Fixed Amount	Means for the period (i) from (and including) 30 th September 2009 to (but excluding) 26 th April 2010, forty million five hundred eighty one thousand four hundred Euro (€ 40,581,400), (ii) from (and including) 26 th April 2010 to (but excluding) 16 February 2011 eighty million five hundred eighty one thousand four hundred Euro (€80,581,400.-), (iii) from (and including) 16 February 2011 to (but excluding) 19 April 2012, one hundred and six million nine hundred and twenty thousand nine hundred and eighty Euro and eighteen Euro cents (€106,920,980.18) and (iv) from (and including) 19 April 2012, one hundred six million nine hundred sixty-nine thousand three hundred sixty-five Euro and seventy-eight Euro cents (€106,969,365.78)
Return Start B Date	Means the Return Start B Date I and/or the Return Start B Date II and/or the Return Start B Date III and/or the Return Start B Date IV
Return Start K Date	Means the Return Start K Date I and/or the Return Start K Date II and/or the Return Start K Date III and/or the Return Start K Date IV

and by adding the following definitions:

Preferred B Fixed Amount IV	Means four million eight hundred thirty nine thousand eight hundred ninety eight Euro and forty six Euro cents (€4,839,898.46)
Preferred K Fixed Amount IV	Means forty-eight thousand three hundred eighty-five Euro and sixty Euro cents (€48,385.60)
Return Start B Date IV	Means 19 April 2012
Return Start K Date IV	Means 19 April 2012

The above having been approved by the meeting, the following resolution was unanimously passed:

Sole resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by one hundred seventeen thousand seven hundred and twenty one Euro and fifty Euro cents (EUR117,721.50) to four million twenty four thousand eight hundred

twenty seven Euro and twelve Euro cents (EUR 4,024,827.12) and to issue eleven million seven hundred seventy two thousand one hundred and fifty (11,772,150) shares of a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each in the classes and categories as set forth in the table in the agenda items (A) and (B) to the subscribers referred to in the agenda items (A) and (B) for a total issue price of thirteen million five hundred thousand Euro (EUR 13,500,000) by (i) contribution in cash of a total amount of six million eight hundred eighty five thousand Euro (EUR 6,885,000) and, (ii) the conversion of a total of five million seven hundred sixty eight thousand three hundred fifty four (5,768,354) convertible notes (obligations convertibles) of different series at a ratio of one to one at the relevant issue price of such convertible notes (obligations convertibles) for a total amount of six million six hundred fifteen thousand Euro (EUR 6,615,000).

The subscribers, KKR Forte (Cayman) L.P. and Bertelsmann Investments Luxembourg S.à.r.l., each represented by Me Susanne Goldacker, prenamed, subscribed each and fully paid the shares in the classes and categories as set forth against their name in the table in the agenda.

The issue price is fully paid by (i) a contribution in cash of an amount of six million eight hundred eighty five thousand Euro (EUR 6,885,000) and (ii) the conversion of a total of five million seven hundred sixty eight thousand three hundred fifty four (5,768,354) convertible notes (obligations convertibles) of different series at a ratio of one to one at the relevant issue price of such convertible notes (obligations convertibles) for a total amount of six million six hundred fifteen thousand Euro (EUR 6,615,000).

Evidence of the payment and of the conversion were shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the shares so issued to the share capital account of the Company and the balance to the freely distributable share premium.

The meeting resolved to amend article 5.1 and article 20 of the articles of incorporation of the Company as set forth in the agenda.

There being nothing further on the agenda and all agenda items having been considered and resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about seven thousand Euro .

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le dix-neuf avril.

Pardevant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund, constituée suivant acte de Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à

Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en date du 30 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1443 du 27 juillet 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 5 octobre 2011 suivant acte reçu du notaire soussigné, publié au Mémorial numéro 2911 du 29 novembre 2011.

L'assemblée a été présidée par Me Susanne Goldacker, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire et scrutateur Me Claire Braun, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

La présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, scrutateur et le notaire soussigné, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que toutes les trois cent quatre-vingt-dix millions sept cent dix mille cinq cent soixante-deux (390.710.562) parts sociales de différentes classes (et catégories) émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et tous les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant (tous les sujets étant résolus en tant que résolution unique):

(A) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de soixante mille trente-sept euros et quatre-vingt-seize centimes d'euro (EUR 60.037,96) à trois millions neuf cent soixante-sept mille cent quarante-trois euros et cinquante-huit centimes d'euro (EUR 3.967.143,58) et de émission de six millions trois mille sept cent quatre-vingt-seize

(6.003.796) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans les classes et catégories indiquées ci-après à KKR Forte (Cayman) L.P. pour un montant total de six millions huit cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 6.885.000) en contrepartie d'un apport en numéraire; souscription et paiement des parts sociales à émettre pour l'augmentation de capital; allocation d'un montant égal à la valeur nominale des parts sociales émises au compte capital social de la Société et le solde à la prime d'émission librement distribuable:

Classe	Catégorie	Nombre de parts sociales
A	A-O	116.523
B	B-O	116.523
C	C-O	116.523
D	D-O	116.523
E	E-O	116.524
F	F-O	116.524
G	G-O	116.524
H	H-O	116.524
I	I-O	116.524
J	J-O	116.524
/	Total Ordinaires	1.165.236
A	A-PK	483.856
B	B-PK	483.856
C	C-PK	483.856
D	D-PK	483.856
E	E-PK	483.856
F	F-PK	483.856
G	G-PK	483.856
H	H-PK	483.856
I	I-PK	483.856
J	J-PK	483.856
/	Total Préférentielles	4.838.560
/	Total	6.003.796

(B) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-trois euros et cinquante-quatre centimes d'euro (EUR 57.683,54) à quatre millions vingt-quatre mille huit cent vingt-sept euros et douze centimes d'euros (EUR 4.024.827,12) et émission de cinq millions sept cent soixante-huit mille trois cent cinquante-quatre (5.768.354) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans les classes et catégories indiquées ci-après à Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l. («Bertelsmann»), pour un montant total de six millions six cent quinze mille euros (EUR 6.615.000) par la conversion d'un total de cinq millions sept cent soixante-huit mille trois cent cinquante-quatre (5.768.354) obligations convertibles de séries différentes et à un taux d'un pour un au prix d'émission concerné de ces obligations convertibles pour un prix de souscription total de six millions six cent quinze mille euros (EUR 6.615.000), souscription et paiement des parts sociales à émettre pour l'augmentation de capital; allocation d'un montant égal à la valeur nominale des parts sociales émises au compte capital social de la Société et le solde à la prime d'émission librement distribuable:

Souscription des Parts Sociales Ordinaires - la conversion des obligations convertibles:

Souscripteur	Catégorie de Parts Sociales Ordinaires	Nombre de Parts Sociales	Contrepartie (nombre d'obligations converties et prix d'émission des obligations converties (arrondi))
Bertelsmann	A-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	B-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	C-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	D-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	E-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	F-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	G-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	H-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09
Bertelsmann	I-O	111.954	111.954 / EUR177.510,09

Bertelsmann	J-O	111.955	111.955 / EUR177.511,67
Total Ordinaires		1.119.541	1.119.541 / EUR1.775.102,47
Souscription des Parts Sociales Préférentielles – la conversion des obligations préférentielles convertibles:			
Souscripteur	Catégorie de Parts Sociales Préférentielles	Nombre de Parts Sociales	Contrepartie (nombre d'obligations converties et prix d'émission des obligations converties (arrondi))
Bertelsmann	A-PB	464.881	464.881/EUR483.989,53
Bertelsmann	B-PB	464.881	464.881/EUR483.989,53
Bertelsmann	C-PB	464.881	464.881/EUR483.989,53
Bertelsmann	D-PB	464.881	464.881/EUR483.989,53
Bertelsmann	E-PB	464.881	464.881/EUR483.989,53
Bertelsmann	F-PB	464.881	464.881/EUR483.989,53
Bertelsmann	G-PB	464.881	464.881/EUR483.989,53
Bertelsmann	H-PB	464.882	464.882/EUR483.990,57
Bertelsmann	I-PB	464.882	464.882/EUR483.990,57
Bertelsmann	J-PB	464.882	464.882/EUR483.990,57
Total Préférentielles		4.648.813	4.648.813/EUR4.839.898,46
Total Parts Sociales		5.768.354	

(C) Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de prendre en compte l'augmentation du capital social émis et l'émission de parts sociales qui aura la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à quatre millions vingt-quatre mille huit cent vingt-sept euros et douze centimes d'euros (EUR 4.024.827,12) représenté par quatre cent deux millions quatre cent quatre-vingt-deux mille sept cent douze (402.482.712) Parts Sociales de Classe A, B, C, D, E, F, G, H, I et J (chaque Classe de Parts Sociales étant divisée en une Catégorie Ordinaire et trois Catégories Préférentielles, tel que décrit ci-après) d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0,01) chacune, et ayant les droits et obligations tels que décrits dans les présents Statuts, comme suit:

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-cinq (40.248.265) Parts Sociales de Classe A divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente (8.236.330) Parts Sociales de Catégorie A-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent quarante huit (15.251,148) Parts Sociales de Catégorie A-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante cinq (15,873,645) Parts Sociales de Catégorie A-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante-deux (887.142) Parts Sociales de Catégorie A-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-six (40.248.266) Parts Sociales de Classe B divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente (8.236.330) Parts Sociales de Catégorie B-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent quarante neuf (15,251,149) Parts Sociales de Catégorie B-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante cinq (15,873,645) Parts Sociales de Catégorie B-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante-deux (887.142) Parts Sociales de Catégorie B-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-sept (40.248.267) Parts Sociales de Classe C divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente et un (8.236.331) Parts Sociales de Catégorie C-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent quarante neuf (15,251,149) Parts Sociales de Catégorie C-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante cinq (15,873,645) Parts Sociales de Catégorie C-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante-deux (887.142) Parts Sociales de Catégorie C-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-huit (40.248.268) Parts Sociales de Classe D divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente et un (8.236.331) Parts Sociales de Catégorie D-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent quarante neuf (15,251,149) Parts Sociales de Catégorie D-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante six (15,873,646) Parts Sociales de Catégorie D-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante-deux (887.142) Parts Sociales de Catégorie D-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-quatorze (40.248.274) Parts Sociales de Classe E divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente-quatre (8.236.334) Parts Sociales de Catégorie E-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent cinquante et un (15,251,151) Parts Sociales de Catégorie E-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante sept (15,873,647) Parts Sociales de Catégorie E-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante-deux (887.142) Parts Sociales de Catégorie E-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-quatorze (40.248.274) Parts Sociales de Classe F divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente-quatre (8.236.334) Parts Sociales de Catégorie F-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent cinquante et un (15,251,151) Parts Sociales de Catégorie F-PB,

quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante sept (15,873,647) Parts Sociales de Catégorie F-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante-deux (887.142) Parts Sociales de Catégorie E-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-quinze (40.248.275) Parts Sociales de Classe G divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente-six (8.236.336) Parts Sociales de Catégorie G-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent cinquante et un (15,251,151) Parts Sociales de Catégorie G-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante sept (15,873,647) Parts Sociales de Catégorie G-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante-un (887.141) Parts Sociales de Catégorie G-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-quatorze (40.248.274) Parts Sociales de Classe H divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente-cinq (8.236.335) Parts Sociales de Catégorie H-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent cinquante deux (15,251,152) Parts Sociales de Catégorie H-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante sept (15,873,647) Parts Sociales de Catégorie H-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante (887.140) Parts Sociales de Catégorie H-PCI;

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-seize (40.248.276) Parts Sociales de Classe I divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente-sept (8.236.337) Parts Sociales de Catégorie I-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent cinquante deux (15,251,152) Parts Sociales de Catégorie I-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante sept (15,873,647) Parts Sociales de Catégorie I-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent quarante (887.140) Parts Sociales de Catégorie I-PCI; et

- quarante millions deux cent quarante-huit mille deux cent soixante-treize (40.248.273) Parts Sociales de Classe J divisées en huit millions deux cent trente-six mille trois cent trente-sept (8.236.337) Parts Sociales de Catégorie J-O, quinze millions deux cent cinquante et un mille cent cinquante et un (15,251,151) Parts Sociales de Catégorie J-PB, quinze millions huit cent soixante-treize mille six cent quarante six (15,873,646) Parts Sociales de Catégorie J-PK et huit cent quatre-vingt-sept mille cent trente-neuf (887.139) Parts Sociales de Catégorie J-PCI.

(D) Modification de l'article 20 par modification des définitions ci-dessous:

Jour d'Accumulation B Signifie, en relation avec le Droit Préférentiel B (i) pour le Montant Fixe B Préférentiel I, le 30 septembre de chaque année après la Return Start B Date I, (ii) pour le Montant Fixe B Préférentiel II, le 30 juillet de chaque année après la Return Start B Date II, (iii) pour le Montant Fixe B Préférentiel III, le 16 février de chaque année après la Return Start B Date III et (iv) pour le Montant Fixe B Préférentiel IV, le 19 avril de chaque année après la Return Start B Date IV.

Jour d'Accumulation K Signifie, en relation avec le Droit Préférentiel K (i) pour le Montant Fixe K Préférentiel I, le 30 septembre de chaque année après la Return Start K Date I, (ii) pour le Montant Fixe K Préférentiel II, le 26 avril de chaque année après la Return Start K Date II, (iii) pour le Montant Fixe K Préférentiel III, le 16 février de chaque année après la Return Start K Date III et (iv) pour le Montant Fixe B Préférentiel IV, le 19 avril de chaque année après la Return Start K Date IV.

Montant Fixe Préférentiel B Signifie pour la période (i) entre (et y compris) le 30 septembre 2009 au (mais non compris) 30 juillet 2010, trente-neuf millions quatre mille huit cent seize euros et quarante centimes d'euro (€ 39.004.816,40), (ii) entre (et y compris) le 30 juillet 2010 au (mais non compris) 16 février 2011, soixante-dix-sept millions quatre cent trente-six mille cent quatre-vingt-neuf euros et vingt centime d'euros (€77.436.189,20), (iii) entre (et y compris) le 16 février 2011 au (mais non compris) 19 avril 2012, cent deux millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante-quatre euros et soixante-dix-sept centimes d'euros (€ 102.742.844,77) et (iv) du (et y compris) 19 avril 2012, cent sept millions cinq cent quatre-vingt-deux mille sept cent quarante-trois euros et vingt-trois centimes d'euros (€ 107.582.743,23).

Montant Fixe Préférentiel K Signifie pour la période (i) entre (et y compris) le 30 septembre 2009 au (mais non compris) 26 avril 2010, quarante millions cinq cent quatre-vingt-un mille quatre cents euros (€ 40.581.400), (ii) entre (et y compris) le 26 avril 2010 au (mais non compris) 16 février 2011, quatre-vingt millions cinq cent quatre-vingt-un mille quatre cents euros (€80.581.400), (iii) entre (et y compris) le 16 février 2011 au (mais non compris) 19 avril 2012, cent six millions neuf cent vingt mille neuf cent quatre-vingt euros et dix-huit centimes d'euro (€ 106.920.980,18) et (iv) du (et y compris) 19 avril 2012, cent six millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent soixante-cinq euros et soixante-dix-huit centimes d'euros (€ 106.969.365,78).

Return Start B Date Signifie la "Return Start B Date I" et/ou la "Return Start B Date II" et/ou la "Return Start B Date III" et/ou la "Return Start B Date IV".

Return Start K Date Signifie la "Return Start K Date I" et/ou la "Return Start K Date II" et/ou la "Return Start K Date III" et/ou la "Return Start K Date IV".

par ajout de ces nouvelles définitions afin qu'il ait la teneur suivante:

Montant Fixe Préférentiel B IV Signifie quatre millions huit cent trente-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit

	euros et quarante-six centimes d'euro (€ 4.839.898,46).
Montant Fixe Préférentiel K IV	Signifie quarante-huit mille trois cent quatre vingt-cinq euros et soixante centimes d'euro (€ 48.385,60).
Return Start B Date IV	Signifie le 19 avril 2012.
Return Start K Date IV	Signifie le 19 avril 2012.

L'assemblée ayant approuvé ce qui précède, la résolution suivante a été passée à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis d'un montant de cent dix-sept mille sept cent vingt et un euros et cinquante centimes d'euro (EUR 117.721,50) pour le porter à un montant de quatre millions vingt-quatre mille huit cent vingt-sept euros et douze centimes d'euro (EUR 4.024.827,12) et émission de onze millions sept cent soixante-douze mille cent cinquante (11.772.150) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans les classes (et catégories) indiquées dans le tableau de l'ordre du jour ci-dessus pour les souscripteurs mentionnés dans les points (A) et (B) de l'ordre du jour pour un prix total de souscription de treize millions cinq cent mille euros (EUR 13.500.000) par (i) apport en numéraire d'un montant total de six millions huit cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 6.885.000) et, (ii) conversion d'un total de cinq millions sept cent soixante-huit mille trois cent cinquante-quatre (5.768.354) obligations convertibles de séries différentes et à un taux de un pour un au prix d'émission concerné de ces obligations convertibles pour un montant total de six millions six cent quinze mille euros (EUR 6.615.000).

Les souscripteurs, KKR Forte (Cayman) L.P. et Bertelsmann Investments Luxembourg S.à.r.l., chacun représenté par Me Susanne Goldacker, prénommée, ont chacun souscrit et entièrement libéré chacune des parts sociales dans les classes et catégories indiquées en face de leur nom dans le tableau de l'ordre du jour.

Le prix d'émission est entièrement libéré par (i) l'apport en numéraire d'un montant total de six millions huit cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 6.885.000) et, (ii) par conversion d'un total de cinq millions sept cent soixante-huit mille trois cent cinquante-quatre (5.768.354) obligations convertibles de séries différentes et à un taux de un pour un au prix d'émission concerné de ces obligations convertibles pour un montant total de six millions six cent quinze mille euros (EUR 6.615.000).

Preuve de la conversion a été montrée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'affecter un montant égal à la valeur nominale des parts sociales ainsi émises au compte du capital social de la Société et le solde à la prime d'émission librement distribuable.

L'assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 et l'article 20 des statuts de la Société tel que spécifié dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et tous les points de l'ordre du jour ayant été considérés et résolutions y relatives ayant été prises, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge en raison de son augmentation de capital au taux d'enregistrement fixe sont estimés à environ sept mille Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Goldacker, C. Braun, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 avril 2012. Relation: LAC/2012/18101. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): I. Thill.

Référence de publication: 2012051342/484.

(120071536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2012.

Monier Holdings GP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.537.

In the year two thousand and twelve, on the fifth day of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem.

There appeared:

Mr. Jérôme Hoffmann, maître en droit, professionally residing in Luxembourg,

acting as the representative of the board of directors of Monier Holdings GP S.A., having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 148537 (the "Company"),

pursuant to a resolution of the board of directors of the Company dated 27 March 2012.

An excerpt of the minutes of said meeting, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state the declarations as follows:

1) The Company has been incorporated pursuant to a deed of notary Maître Jean-Joseph Wagner, aforementioned, on 7 October 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, ("Mémorial"), number 2098 and 2099 of 26 October 2009. The articles of association have been amended for the last time on 5 July 2011 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, aforementioned, published in the Mémorial, number 2515 of 18 October 2011.

2) The subscribed share capital of the Company was set at thirty-five thousand three hundred and sixty-eight Euro and twenty-two Cents (EUR 35,368.22), consisting of an aggregate amount of three million five hundred thirty-six thousand eight hundred twenty-two (3,536,822) shares, whereof two million seven hundred and nine thousand six hundred and ninety-two point two one seven eight (2,709,692.2178) A shares and eight hundred twenty-seven thousand one hundred twenty-nine point seven eight two two (827,129.7822) B shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each.

3) Pursuant to article 5.2.1. of the articles of association of the Company, the authorised share capital, including the issued share capital, is set at five billion Euro (EUR 5,000,000,000) represented by five hundred billion (500,000,000,000) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each.

According to article 5.2.2. of the articles of association of the Company, during a period of time of five (5) years from the date of publication of the articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew, to increase or to reduce the authorised share capital pursuant to article 5.2 of the articles of association of the Company, in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors be and is thereby authorised to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholder's/shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

4) On 27 March 2012, the board of directors of the Company decided to increase the share capital up to thirty-six thousand five hundred twenty-five Euro and forty-four Cents (EUR 36,525.44), consisting of two million eight hundred twenty-five thousand four hundred fourteen point two one seven eight (2,825,414.2178) A shares having a nominal value of zero point zero one Euro (EUR 0.01) per share and eight hundred twenty-seven thousand one hundred twenty-nine point seven eight two two (827,129.7822) B shares, having a par value of zero point zero one Euro (EUR 0.01), through the issuance of one hundred fifteen thousand seven hundred and twenty-two (115,722) new A shares having a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each.

In accordance with article 5.2.2 of the articles of association of the Company, the board of directors has decided to suppress the preferential right of subscription of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

The one hundred fifteen thousand seven hundred and twenty-two (115,722) A shares have been subscribed as follows:

- three thousand two hundred five (3,205) A shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share, have been subscribed by Lily (Lux) S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered address at 44, Avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143832, out of which the entirety is allocated to the share capital of the Company.

- one hundred five thousand one hundred ninety-nine (105,199) A shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share, have been subscribed by BNP Paribas S.A., a société anonyme existing under the laws of France, having its registered address at 16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, out of which the entirety is allocated to the share capital of the Company.

- one thousand five hundred and nineteen (1,519) A shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share, have been subscribed by BNP Paribas S.A. Milan Branch, a société anonyme existing under the laws of France, having its registered address at 16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, out of which the entirety is allocated to the share capital of the Company.

- one thousand seven hundred and eighty-eight (1,788) A shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share, have been subscribed by TowerBrook Investors III (Parallel), L.P., an exempted limited partnership formed existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1 9002, Cayman Islands, out of which the entirety is allocated to the share capital of the Company.

- one hundred and three (103) class A shares having a nominal value of zero point zero one euro (EUR 0.01) per share, have been subscribed by TowerBrook Investors III Executive Fund, L.P., an exempted limited partnership formed existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1 9002, Cayman Islands, out of which the entirety is allocated to the share capital of the Company.

- three thousand nine hundred and eight (3,908) class A shares having a nominal value of zero point zero one euro (EUR 0.01) per share, have been subscribed by TowerBrook Investors III, L.P., an exempted limited partnership formed existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1 9002, Cayman Islands, out of which the entirety is allocated to the share capital of the Company (the "Shares").

The Shares have been fully paid up through a contribution in cash. The total amount of one thousand one hundred and fifty-seven Euro and twenty-two Cents (EUR 1,157.22) is at the disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

5) As a consequence of such increase of share capital, paragraph 5.1. and 5.2. of article 5 of the articles of association of the Company are amended and now read as follows:

" Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1.1 The Company's issued share capital is set at thirty-six thousand five hundred twenty-five Euro and forty-four Cents (EUR 36,525.44), consisting of two million eight hundred twenty-five thousand four hundred fourteen point two one seven eight (2,825,414.2178) A shares having a nominal value of zero point zero one Euro (EUR 0.01) per share and eight hundred twenty-seven thousand one hundred twenty-nine point seven eight two two (827,129.7822) B shares, having a par value of zero point zero one Euro (EUR 0.01).

5.1.2 Under the terms and conditions provided by law and notwithstanding the authorization granted to the board of directors in article

5.2 of the articles of association ("Authorised share capital"), the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.1.3 The share capital of the Company shall be divided into Class A Shares and Class B Shares; provided that the Class B Shares shall be convertible into Class A Shares in accordance with the law and subject to the provisions set out in any securityholders' agreement that may be entered into from time to time, between among others, the Company and its shareholders, as amended from time to time (the "Securityholders Agreement"). Class A Shares and Class B Shares shall have the same economic rights. For the avoidance of doubt, the Class A Shares and Class B Shares shall participate *pari passu* and *pro rata* in all distributions made to the holders of shares.

5.1.4 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.2 Authorised share capital

5.2.1 The Company's authorised share capital, including the issued share capital, is set at is set at five billion Euro (EUR 5,000,000,000) represented by five hundred billion (500,000,000,000) ordinary shares with a par value of one Cent (EUR 0.01) each.

5.2.2 During a period of time of five (5) years from the date of publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew, to increase or to reduce the authorized share capital pursuant to this article 5.2, in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors be and is hereby authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorized share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholder's/ shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

5.2.3 This authorization may be renewed once or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

5.2.4 The Company's authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association."

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing person, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le cinquième jour d'avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem.

A comparu:

Monsieur Jérôme Hoffmann, maître en droit, résidant professionnellement au Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant du conseil d'administration de Monier Holdings GP S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148537 (la «Société»),

conformément à la résolution du conseil d'administration de la Société prise en date du 27 mars 2012.

Un extrait de la copie du procès-verbal de cette réunion, après avoir été paraphé «ne varietur» par la comparante et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement, ensemble avec le présent acte.

Le comparant, agissant en la qualité mentionnée ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant de documenter les déclarations:

1) La Société a été constituée par un acte notarié par devant Maître Jean-Joseph Wagner, mentionné ci-dessus, le 7 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial"), numéros 2098 et 2099 en date du 26 octobre 2009. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié par devant Maître Jean-Joseph Wagner, mentionné ci-dessus, le 5 juillet 2011, publié au Mémorial, numéros 2515 en date du 18 octobre 2011.

2) La Société a un capital social émis de trente-cinq mille trois cent soixante-huit euros et vingt-deux centimes (EUR 35.368,22), représenté par trois millions cinq cent trente-six mille huit cent vingt-deux (3.536.822) actions, dont deux millions sept cent neuf mille six cent quatre-vingt-douze virgule deux un sept huit (2.709.692,2178) actions de classe A et huit cent vingt-sept mille cent vingt-neuf virgule sept huit deux deux (827.129,7822) actions de classe B, chaque action ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01).

3) Conformément à l'article 5.2.1 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société, y compris le capital social émis, est fixé à cinq milliards d'Euros (EUR 5.000.000.000), représenté par cinq cents milliards (500.000.000.000) d'actions ayant une valeur nominale d'un Cent d'Euro (EUR 0,01) chacune

Selon l'article 5.2.2 des statuts de la Société, durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément au à l'article 5.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

4) Le 27 mars 2012, le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter le capital à trente-six mille cinq cent vingt-cinq euros et quarante-quatre centimes (EUR 36.525,44), représenté par deux millions huit cent vingt-cinq mille quatre cent quatorze virgule deux un sept huit (2.825.414,2178) actions de classe A ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et huit cent vingt-sept mille cent vingt-neuf virgule sept huit deux deux (827.129,7822) actions de classe B, chaque action ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), par l'émission de cent quinze mille sept cent vingt-deux (115.722) actions nouvelles de classe A, chaque action ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01).

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants de souscrire les nouvelles actions émises.

Les cent quinze mille sept cent vingt-deux (115.722) actions de classe A ont été souscrites comme suit:

- Trois mille deux cent cinq (3.205) actions de classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par action, souscrites par Lily (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 44, Avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro B 143832 dont l'intégralité est allouée au capital social de la Société;

- Cent cinq mille cent quatre-vingt-dix-neuf (105.199) actions de classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par action, souscrites par BNP Paribas S.A., une société anonyme existante selon les lois de la France, ayant son siège social à 16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, dont l'intégralité est allouée au capital social de la Société;

- Mille cinq cent dix-neuf (1.519) actions de classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par action, souscrites par BNP Paribas S.A. Milan Branch, une société anonyme existante selon les lois de la France, ayant son siège social à 16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, dont l'intégralité est allouée au capital social de la Société.

- Mille sept cent quatre-vingt-huit actions (1.788) de classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par action, souscrites par TowerBrook Investors III (Parallel), L.P., un exempted limited partnership formed existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1 9002, Iles Caïmans, dont l'intégralité est allouée au capital social de la Société.

- Cent trois (103) actions de classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par action, souscrites par TowerBrook Investors III Executive Fund, L.P., un exempted limited partnership formed existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1 9002, Iles Caïmans, dont l'intégralité est allouée au capital social de la Société.

- Trois mille neuf cent huit (3.908) actions de classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par action, souscrites par TowerBrook Investors III, L.P., un exempted limited partnership formed existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1 9002, Iles Caïmans, dont l'intégralité est allouée au capital social de la Société (les «Actions»).

Les Actions ont été entièrement payées et libérées par un apport en numéraire. Le montant total de mille cent cinquante-sept euros et vingt-deux centimes (EUR 1.157,22) a été mis à la disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné.

5) Suite à l'augmentation du capital, les paragraphes 5.1. et 5.2. de l'article 5 des statuts de la Société sont modifiés et ont désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.**

5.1 Capital social émis

5.1.1 La Société a un capital social émis de trente-six mille cinq cent vingt-cinq euros et quarante-quatre centimes (EUR 36.525,44), représenté par deux millions huit cent vingt-cinq mille quatre cent quatorze virgule deux un sept huit (2.825.414,2178) actions de classe A et huit cent vingt-sept mille cent vingt-neuf virgule sept huit deux deux (827.129,7822) actions de classe B, chaque action ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01).

5.1.2 Aux conditions et termes prévus par la loi et nonobstant l'autorisation donnée au conseil d'administration à l'article 5.2 des présents statuts ("Capital social autorisé"), le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.1.3 Le capital social de la Société sera représenté par des actions de classe A et des actions de classe B, sous condition que les actions de classe B soient convertibles en actions de classe A conformément à la loi et sous réserve des dispositions énoncées dans un pacte d'actionnaires formé, le cas échéant, entre la Société et ses actionnaires, entre autres, tel que modifié le cas échéant (le "Pacte d'Actionnaires"). Les actions de classe A et de classe B ont les mêmes droits économiques. A des fins de précision, les actions de classe A et de classe B participeront pari passu et au prorata dans toutes distributions aux détenteurs des actions.

5.1.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.2 Capital social autorisé

5.2.1 Le capital autorisé de la Société, y compris le capital social émis, est fixé à cinq milliards d'euros (EUR 5.000.000.000), représenté par cinq cents milliards (500.000.000.000) d'actions ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

5.2.2 Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément à 5.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

5.2.3 Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

5.2.4 Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.»

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. HOFFMANN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 avril 2012. Relation: EAC/2012/4768. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur ff. (signé): M. HALSDORF.

Référence de publication: 2012055755/238.

(120077849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2012.

Galeria Kaufhof Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 165.801.

—
Auszug des schriftlichen Gesellschafterbeschlusses vom 23. April 2012

Beschlüsse:

1. Beschluss: Abberufung von Herrn M. Staratschek

Die Gesellschafterin beschließt, Herrn Martin Staratschek, als Geschäftsführer der Galeria Kaufhof Holding S.à r.l. mit sofortiger Wirkung abzurufen.

2. Beschluss: Berufung von Dr. Thomas Goergen als Geschäftsführer

Die Gesellschafterin beschließt, Herrn Dr. Thomas Goergen, geboren am 08.03.1969 in D-54290, Trier, geschäftlich ansässig unter der Adresse 5, rue Heienhaff, L-1736, Senningerberg, als Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer für die Galeria Kaufhof Holding S.à r.l. mit sofortiger Wirkung zu berufen.

Référence de publication: 2012053217/17.

(120074001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Generali Real Estate Luxembourg, Société à responsabilité limitée,

(anc. Generali Immobiliare Asset Management S.à r.l.).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 148.471.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2012.

Référence de publication: 2012053219/11.

(120074810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Gestimma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 65.034.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 mai 2012

La démission de Monsieur BEDONI Zeno-Filippo de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée.

Monsieur REGGIORI Robert, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme

GESTIMMA S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2012053236/16.

(120074606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Global Agrarian Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 168.500.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 20 avril 2012 entre Vacon Properties S.A. et la société Global Agrarian Holdings Ltd, ayant son siège social au Standard Building, Main Level, 510 West Hastings Street, Vancouver, British Columbia V6B1L8, Canada enregistrée auprès du British Columbia Registry Services sous le numéro

BC0937814 que Vacon Properties S.A. a cédé la totalité de ses parts sociales dans la Société, soit 20.000 parts sociales, à Global Agrarian Holdings Ltd avec effet au 20 avril 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 8 mai 2012.

Référence de publication: 2012053223/17.

(120074800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

Hasten Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 167.621.

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth of March.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Norscan JTC Hästen Limited, a company incorporated and governed by the laws of Jersey, with registered office at Ogier House, The Esplanade, St Helier, JE4 9WG – Jersey, Channel Islands and registered with the Jersey Corporate Register under number 87096 (the “Sole Shareholder”),

here represented by Mr Raymond THILL, “maître en droit”, with professional address at 74 Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on March 19, 2012.

Said proxy signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. That the appearing party, aforementioned, is currently the sole shareholder of the société à responsabilité limitée (private limited liability company) existing in Luxembourg under the name of Hasten Property Holdings S.à r.l., having its registered office at 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of one hundred twelve thousand Swedish Kronas (SEK 112,000), in process of registration with the Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg (Luxembourg Trade and Companies Register) (the “Company”) and incorporated by a deed of Maître Martine Schaeffer, aforementioned, on March 5, 2012, not yet published in the Memorial Recueil des Sociétés et Associations, and which articles of association have not yet been amended (the “Articles”).

II. That the Company’s share capital currently amounts to one hundred twelve thousand Swedish Kronas (SEK 112,000.-) represented by one hundred twelve thousand (112,000) shares of 1 Swedish Krona (SEK 1.-) each.

III. That the Sole Shareholder declares that it has received notice and has full knowledge of the agenda prior to the present meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

IV. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-six Swedish Kronas (SEK 1,689,266.-) in order to raise it from its present amount of one hundred twelve thousand Swedish Kronas (SEK 112,000.-) to one million eight hundred one thousand two hundred sixty-six Swedish Kronas (SEK 1,801,266.-) by the issue of one million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-six (1,689,266) new shares with a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares (the “New Shares”);

2. Subscription by the Sole Shareholder to all the New Shares and full payment of the New Shares by a contribution in cash, consisting in a total amount of one million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-six Swedish Kronas (SEK 1,689,266.-);

3. Subsequent amendment of the first paragraph of the article 6.1 of the articles of association of the Company;

4. Miscellaneous.

V. That, on basis of the agenda, the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company’s share capital by an amount of one million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-six Swedish Kronas (SEK 1,689,266.-) in order to raise it from its present amount of one hundred twelve thousand Swedish Kronas (SEK 112,000) to one million eight hundred one thousand two hundred sixty-six Swedish Kronas (SEK 1,801,266.-) by the issue of the New Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder, through its proxyholder, declares to subscribe to all the New Shares issued by the Company to fully paid them up by a payment in cash of one million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-six Swedish Kronas (SEK 1,689,266.-), evidence thereof has been given to the notary, who expressly has acknowledged it.

Third resolution

Pursuant to the above increase of the share capital of the Company, the Sole Shareholder resolves to amend the paragraph 1 of article 6.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **6.1. Subscribed share capital.** The issued share capital of the Company amounts to one million eight hundred one thousand two hundred sixty-six Swedish Kronas (SEK 1,801,266.-) represented by one million eight hundred one thousand two hundred sixty-six (1,801,266) shares with a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.”

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately at one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Norscan JTC Hästen Limited, une société constituée et régie selon les lois de Jersey, ayant son siège social à l'Ogier House, L'Esplanade, St Helier, JE4 9WG – Jersey, îles Anglo-Normandes et immatriculée auprès du Registre des sociétés de Jersey sous le numéro 87096 (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, résidant professionnellement au 74 Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par l'Associé Unique le 19 mars 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparant représentée par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d'acter :

I. Que la comparante, précitée, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Hasten Property Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de cent douze mille Couronnes Suédoises (SEK 112.000.-), en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Martine Schaeffer, précitée, en date du 5 mars 2012, non encore publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, (la «Société») et dont les statuts (les «Statuts») n'ont pas été modifiés.

II. Que le capital social de la Société est de cent douze mille Couronnes Suédoises (SEK 112.000.-) représenté par cent douze mille (112.000) parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Couronne Suédoise (SEK 1.-).

III. Que l'Associé Unique déclare avoir reçu notification et connaissance complète de l'ordre du jour avant la présente assemblée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un million six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-six Couronnes Suédoises (SEK 1.689.266.-) afin de le porter de son montant actuel de cent douze mille Couronnes Suédoises (SEK 112.000.-) à un million huit cent un mille deux cent soixante-six Couronnes Suédoises (SEK 1.801.266.-) par l'émission d'un million six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-six (1.689.266) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'une Couronne Suédoise (SEK 1.-) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»);

2. Souscription par l'Associé Unique à l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales et libération intégrale des Nouvelles Parts Sociales par un paiement en espèces;

3. Modification subséquente du paragraphe 1^{er} de l'article 6.1 des Statuts;

4. Divers.

V. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-six Couronnes Suédoises (SEK 1.689.266.-) afin de le porter de son montant actuel de cent

douze mille Couronnes Suédoises (SEK 112.000,-) à un million huit cent un mille deux cent soixante-six Couronnes Suédoises (SEK 1.801.266,-) par l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Unique, par le biais de son mandataire, déclare souscrire à l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales émises par la Société et de les libérer entièrement par un paiement en espèces pour un montant total d'un million six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-six Couronnes Suédoises (SEK 1.689.266,-), ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Troisième résolution

Suite à l'augmentation susmentionnée du capital social de la Société, l'Associé Unique décide de modifier le paragraphe 1 de l'article 6.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1. Capital souscrit et Libéré.** Le capital social émis est fixé à un million huit cent un mille deux cent soixante-six Couronnes Suédoises (SEK 1.801.266,-) représenté par un million huit cent un mille deux cent soixante-six (1.801.266) parts sociales d'une valeur nominale d'une Couronne Suédoise (SEK 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mars 2012. LAC/2012/13175. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Releveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012056388/135.

(120079448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

Globe Invest Holding AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 151.119.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

i. A. Weber.

Référence de publication: 2012053225/10.

(120074406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

GrandVision Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.002.100,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 125.707.

Il résulte des résolutions adoptées le 7 mai 2012 par l'associé unique de la Société que la personne suivante a démissionné de son poste de gérant catégorie B avec effet au 7 mai 2012:

- Mrs. Anne-France Laclide;

Il résulte des mêmes résolutions adoptées le 7 mai 2012 que la personne suivante a été nommée au poste de gérant catégorie B avec effet au 7 mai 2012 et pour une période indéterminée:

- Mr. Pierre Leverger, ayant sa résidence professionnelle au Site Immontigny – Bâtiment Eole, 1 Rue Jean-Pierre Timbaud, 78180 Montigny le Bretonneaux, France et né le 22 août 1966 à rennes, France.;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2012.

Référence de publication: 2012053226/17.

(120074090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.

L. L. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 138.024.

CLOTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and twelve, on the second day of May.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of L.L. INVESTMENT S.A., a company limited by shares in liquidation, having its registered office in L-2449 Luxembourg, 30 boulevard Royal, incorporated by deed of Notary Martine Schaeffer, residing in Luxembourg, on March 21, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of May 30, 2008, number 1326, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 138024 (the "Company").

The Company has been put into liquidation by deed of the undersigned notary on December 20, 2011 published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 383, on February 14, 2012.

The meeting is presided by Mr. Davide Murari, private employee, residing professionally at 30 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs. Sophie Mathot, private employee, residing professionally in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Davide Murari prenamed.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

- a) To hear the report of the auditor-controller.
- b) To give discharge to the liquidator and the auditor-controller which had been in place.
- c) To give discharge to the directors and to the statutory auditor.
- d) To decide on the close of the liquidation.
- e) Miscellaneous.

II.- That the sole shareholder represented, the proxy of the represented sole shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the proxy of the represented sole shareholder, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxy of the represented sole shareholder, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III.- That the present meeting, representing one hundred per cent of the corporate capital i.e. fifty-nine thousand five hundred and seventy-four (59,574) shares, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution:

The meeting, having taken notice of the report of the auditor-controller, B.A. Domicili S.à r.l., having its registered office at 69 rue de la Semois, L - 2533 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113135, approves the report of the liquidator, ALTER DIRECTORS S.à r.l., having its registered office at 69 rue de la Semois, L - 2533 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113133, and the liquidation accounts.

The said report of the auditor-controller, after signature "ne varietur" by the persons attending and the undersigned notary, will be attached to the present deed to be registered with it.

Second resolution:

The meeting gives full discharge to the liquidator and to the auditor-controller for the execution of their duties.

Third resolution:

The meeting grants also discharge to the statutory auditor and to the directors with regard to the accomplishment of their duties.

Fourth resolution:

The meeting pronounces the closing of the liquidation.

Fifth resolution:

The Meeting decides that the accounts and other documents of the Company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company, and that all the sums and assets eventually belonging to shareholders and creditors who are not present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about EUR 1,100 (one thousand one hundred euro).

Whereof, the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le deuxième jour de mai.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme en liquidation L.L. INVESTMENT S.A. avec siège social à L-2449 Luxembourg, 30 boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire Martine Schaeffer, de résidence à Luxembourg en date du 21 mars 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1326 du 30 mai 2008, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138024 (la "Société").

La Société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 20 décembre 2011 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 383 du 14 février 2012.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement au 30, boulevard Royal L -2449 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement au 30, boulevard Royal L -2449 Luxembourg

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- a) Présentation du rapport du commissaire-vérificateur.
- b) Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
- c) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- d) Prononciation de la clôture de la liquidation.
- e) divers

II.- Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Restera annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée „ne varietur" par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social à savoir cinquante-neuf mille cinq cent soixante-quatorze (59.574), est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, B.A. Domicili S.à r.l., avec siège social au 69 rue de la Semois, L - 2533 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B

113135, approuve le rapport du liquidateur ALTER DIRECTORS S.à r.l. avec siège social au 69 rue de la Semois, L - 2533 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B 113133, ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution:

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution:

L'assemblée donne également décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Cinquième résolution:

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de EUR 1.100 (mille cent euros).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Davide Murati, Sophie Mathot, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 07 mai 2012. LAC / 2012 / 20802. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 mai 2012.

Référence de publication: 2012056467/135.

(120079794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

In Globo Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 253, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 88.033.

Par la présente, je soussigné, Monsieur Jean LARBIÈRE, né le 28 août 1939 à Luxembourg (LU), demeurant à L-7233 BERELDANGE, 100, Cité Grand-Duc Jean, démission avec effet immédiat de ma fonction de membre du Conseil (Verwaltungsratsmitglied) de la société IN GLOBO CONSULT S.A. (Siège social: 253, rue de Beggen, L-1221 Luxembourg, N° R.C.S. Luxembourg B88.033).

Fait à Esch/Alzette, le 06 avril 2012.

Monsieur Jean LARBIÈRE.

Référence de publication: 2012053295/12.

(120074300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2012.